

JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



POINT SUR LA SITUATION au 25 septembre 2020 pour tous les établissements du Groupe Santé Arbec

Comme vous le savez, la pandémie de la COVID-19 est loin d'être terminée. Dans son point de presse du 25 septembre 2020, le gouvernement a annoncé que l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal passe désormais en zone orange. Il demande de limiter les contacts sociaux pour les 28 prochains jours, peu importe la région du Québec où on habite.

Pour l'instant, nous n'avons aucun cas confirmé dans nos résidences. Cependant, nous devons nous conformer aux mesures exigées par le gouvernement. Soulignons que nous suivons la situation de très près dans chacun de nos établissements. Voici donc les nouvelles mesures en vigueur dans les RI et CHSLD du Groupe Santé Arbec de toutes les régions.

Directives applicables pour le niveau de palier d'alerte 3 - ORANGE

Personnes proches aidantes qui apportent une aide ou un soutien significatif

Visites humanitaires

À l'intérieur du milieu dans la chambre	Permis Maximum 2 personnes à la fois
À l'intérieur du milieu dans les espaces communs (salon, salle à manger, etc.)	Non permis
Sur le terrain du milieu de vie	Permis Maximum 2 personnes à la fois
Accompagner le résident à l'extérieur du terrain du milieu de vie (marche)	Permis
Visiteurs	<u>Non permis</u>
Autres personnes provenant de l'externe <ul style="list-style-type: none"> • Professionnels hors établissements (dentistes, orthésistes, podologue, etc.) • Services de coiffure • Membres des comités des résidents (CHSLD) • Personnel engagé par le résident ou les proches (ex : dame de compagnie) • Bénévoles • Travailleurs pour la construction, la rénovation ou la réparation • Nettoyage des vêtements des résidents par les familles • Livraison pour les résidents (nourriture, achats, etc.) et biens apportés par les familles 	<u>Non permis</u>
Professionnels réguliers de l'équipe interdisciplinaire (physiothérapeute, travailleuse sociale, nutritionniste, éducatrice spécialisée)	Permis

Votre collaboration est importante

Nous demandons votre collaboration pour respecter les mesures gouvernementales et de ne pas vous présenter sauf si vous êtes une personne proche aidante qui apporte une aide significative ou un soutien significatif. La liste de ces personnes sera réactualisée au cours de la fin de semaine.

Nous sommes conscients que cette situation vous fait vivre beaucoup d'inquiétudes et de stress. Soyez assurés que toutes les mesures sont en place, tant au niveau du personnel que des résidents. Nous vous tiendrons au courant des développements tout comme nous l'avons fait lors de la première vague de cette pandémie.

Nous vous remercions de votre soutien et de votre compréhension en ces temps difficiles. C'est ensemble, en respectant les mesures, que nous pourrons aider à réduire les risques de propagation.